

Evaluation

- Présence aux cours : il est demandé aux étudiants d'être présents à au moins 80% des cours.
- Evaluation en continu : pour chaque module, un travail personnel de réappropriation préparatoire au travail de fin de certificat devra être fourni sous une forme écrite, les trois travaux permettant l'octroi de 8 crédits.
- Evaluation finale : séminaires d'intégration (3 crédits) et travail personnel de fin d'étude (4 crédits)

La formation est validée par un certificat interuniversitaire.

Public cible visé

Les professionnels du secteur du handicap et de la santé mentale: psychologues, orthopédagogues, médecins, éducateurs spécialisés, assistants sociaux, paramédicaux, etc.

Conditions d'admission

Le candidat doit être titulaire d'un master en psychologie, sciences de l'éducation, disciplines paramédicales ou titulaire d'un diplôme de médecine ET avoir une expérience professionnelle auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle.

Pour les personnes ne rentrant pas dans ces conditions, l'admission à la formation peut être envisagée à partir d'une valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

Commission scientifique

- Prof. Martin Desseilles, Université de Namur-UNamur
- Prof. Véronique Delvenne, HUDERF, Université Libre de Bruxelles - ULB
- Prof. Marie-Claire Haelewyck, Université de Mons-Umons
- Prof. Thierry Pham Hoang, Université de Mons-Umons
- Prof. Eric Willaye, Université de Mons-Umons
- Ph. D. Joëlle Berrewaerts, Université de Namur-UNamur

Inscription : dès mai 2018

Pour toute information complémentaire :

Joëlle Berrewaerts, coordinatrice du certificat
Tel : +32 81 72 41 59
Courriel : joelle.berrewaerts@unamur.be

Informations et programme complet :
www.doublediagnostic.be



CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE Double Diagnostic déficience intellectuelle et problèmes de santé mentale

Co-organisé par

- Le Département de Psychologie de l'UNamur
- La Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'UMONS
- La Faculté de Médecine et la Faculté de Psychologie de l'ULB

Avec le soutien financier de l'ARES

Janvier - décembre 2019

Inscription

Les droits d'inscription sont de 1800 euros.

Nombre de participants : minimum 12 et maximum 25.

La procédure d'inscription est la suivante :

- Pour le 30 octobre: avoir rempli le formulaire d'inscription.
- Novembre : examen du dossier par la Commission scientifique
- Le 4 décembre : transmission de la décision au candidat

Lieu de la formation

Principalement à l'UNamur (± 25 cours), mais également à l'UMons (± 7 cours) et à l'ULB (± 3 cours).

Organisation horaire

Ce certificat comprend 72 heures de cours et 33 heures de séminaires d'intégration qui sont réparties sur une année civile, de janvier à décembre 2019.

Les cours sont donnés tous les mardis
de 17h30 à 20h30, à partir du 8 janvier 2019.

L'organisation de ce certificat interuniversitaire vise à répondre à un besoin des professionnels du secteur du handicap et de la santé mentale d'avoir accès à une formation spécialisée au double diagnostic.

Il répond à un souhait d'offrir à ces professionnels un cursus qui a sa propre cohérence et qui constitue un tout, tenant compte de leurs expériences et parcours professionnels. Ce certificat offre, dans le cadre des séminaires, des lieux d'échanges sur les pratiques.

Objectifs

Ce programme permettra au professionnel :

- D'être informé de l'état des connaissances actuelles sur le double diagnostic, tant scientifiques que professionnelles
- D'avoir une meilleure connaissance des spécificités des troubles psychiatriques chez les personnes ayant une déficience intellectuelle
- D'utiliser des démarches et des outils de prévention, de diagnostic et de traitement du double diagnostic
- De planifier une prise en charge des personnes ayant un double diagnostic et de leur famille, en collaboration avec les réseaux de services existants
- De mener un examen réflexif sur leurs pratiques en considérant ses dimensions éthiques

Programme

Programme complet : www.doublediagnostic.be

Module 1 : Comprendre les caractéristiques liées au double diagnostic et les facteurs étiologiques possibles

- Introduction : terminologie, définition, épidémiologie
- Les troubles psychiatriques chez les personnes ayant une déficience intellectuelle et /ou l'autisme
- Les facteurs génétiques, cognitifs, environnementaux et familiaux contribuant à la survenue de problèmes de santé mentale chez les personnes ayant une déficience intellectuelle

Module 2 : Maîtriser les démarches et l'utilisation des outils de prévention, de diagnostic et de traitement du double diagnostic

- Les outils de dépistage et de diagnostic
- Les stratégies d'intervention : approches psychanalytiques, cognitives et comportementales, systémiques, etc.
- Psychopharmacologie et double diagnostic
- Gestion de l'agressivité (y compris les automutilations)
- Stratégies de soutien aux familles

Module 3 : Savoir se repérer dans les aspects juridiques, éthiques et les structures de prise en charge du double diagnostic

- Panorama de l'offre actuelle de services
- Qualité de vie et des services
- Bien-être et maltraitance : nouvelles perspectives dans l'éthique de l'intervention auprès des personnes en situation de double diagnostic

Séminaires d'intégration

Mise en perspective des acquis théoriques au moyen d'illustrations concrètes tirées de la pratique clinique personnelle ou institutionnelle des cliniciens invités.

Enseignants présents

- Robin Bastien, UMONS
- Ph.D Thierry Bordignon, UMONS
- Mathilde Boutiflat, UMONS
- Johan De Groef, KULeuven
- Nathalie Delvenne, Les Héliotropes
- Prof. Véronique Delvenne, HUDERF, ULB
- Prof. Martin Deseilles, UNamur
- Prof. Philippe Evrard, Université Paris-Diderot
- Hélène Geurts, UMONS
- Prof. Marie-Claire Haelewyck, UMONS
- Véronique Houchard, Maison de Soins Psychiatriques Bois de la Fontaine
- Dr. Gaëtan Hourlay, Les Héliotropes
- Prof. Ghislain Magerotte, SUSa, UMONS
- Dr. André-Marie Masson, Clinique psychiatrique des Frères Alexiens
- Claude Meyer
- Pascal Minotte, CRéSaM
- Prof. Thierry Pham Hoang, UMONS
- Prof. Sophie Symann, Cliniques universitaires Saint-Luc, UCL
- Audrey Vicenzutto, UMONS
- François-Joseph Warlet, juriste et conférencier spécialisé dans le domaine du handicap
- Prof. Eric Willaye, SUSa, UMONS
- Ainsi que d'autres intervenants invités

Méthodologie d'enseignement

La formation alterne des apports théoriques, des présentations d'expériences de terrain par des intervenants spécialisés, des échanges autour de cas cliniques et des travaux en sous-groupes.

Pour chaque cours, un descriptif, des références et des textes sont fournis aux étudiants, afin de rendre plus profitable la participation aux cours.

